



CONSEIL COMMUNAL  
DE DENGES

## PROCES-VERBAL

### Election complémentaire d'un Conseiller Municipal

Bureau électoral :	Président :	M. Grégoire Tavernier
	Secrétaire :	Mme Françoise Palpacuer
	Scrutateurs :	Mme Martine Ferreira
		M. Fabien Bonjour

Considérant la date limite pour le dépôt des candidatures fixée au lundi 4 avril 2022 à 12.00h. et vu la candidature unique régulièrement déposée à cet effet au greffe municipal :

Le bureau électoral déclare élue tacitement, conformément à l'article 33 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 16 mai 1989 :

#### Madame Estelle DEVILLE

Née le 25.11.1976, domiciliée Route du Lac 1B à 1026 Denges

qui déclare accepter son élection.

Observation :

Compte tenu de ce qui précède, le scrutin populaire du 15 mai 2022 pour l'élection complémentaire au Conseil Municipal est annulé.

La candidate :

**Mme Estelle Deville** : 

Le Président :

**M. Grégoire Tavernier** : 

Secrétaire :

**Mme Françoise Palpacuer** : 

Les scrutateurs :

**Mme Martine Ferreira** : 

**M. Fabien Bonjour** : 



Procès-verbal établi à Denges, le 11 avril 2022